

CABARET L'ESCALE à Migennes (Place Eugène Laporte)

(gratuit tous les mardis) réservations au 03 86 80 03 70

Septembre : Samedi 27 : Daniel Fernandez + Davy Kilembe (chanson métrissée) / Mardi 30 : Projet Vertigo/Sébastien Apert (rock hybride) / **Octobre** : Mardi 07 : Hommage à Nougaro par Jazzy Boone (jazz) / Vendredi 10 : Les Blaireaux + Mauvaises Langues (rock) / Mardi 14 : Lubéal (chanson métrissée) / Vendredi 17 : Karmouche+expo octarine (hip hop) / Mardi 21 : couleur blues / Samedi 25 : Camel Arroui+Gérald Genty (chanson française) / Mardi 28 : Olivier groupuscule (jazz fusion) / Vendredi 31 : Soirée courts métrages / **Novembre** : Mardi 04 : Et pis quoi encore (chanson rétro) / Mercredi 05 : Cabinet des curiosités sonographiques (public enfants) / Mardi 11 : Mzelle Lilly (chanson swing) / Vendredi 14 : « Vivre dans la grande guerre » (théâtre lecture – GRATUIT) / Samedi 22 : Akhrab+vidéo (electro jazz du monde) / Mardi 25 : ISAKA (chanson française) / Samedi 29 : Lauréats Festivallon (première scène locale) / **Décembre** : Vendredi 05 : Changement de propriétaire+ketelos (théâtre humour+jazz manouche) / Mardi 09 : Lazare Garcin (chanson française) / Vendredi 12 : Ricky Ford+Bruno Martinez Quartet (jazz) / Mardi 16 : De l'eau plein les chaussettes (chanson française)

VIDE GRENIERS

Dimanche 28/09 : APPPOIGNY/ ETAULE/ MONTALLERY/ VALLERY

Dimanche 05/10 : BRIENON (stade) / MAILLOT/ VAUX/ DOLLOT/ SAINTS/ VILLEFARGEAU

Dimanche 12/10 : SAINT-DENIS-LES-SENS/ VENOUSE

Samedi 18/10 : DIGES

Dimanche 19/10 : DOMATS

Dimanche 26/10 : COURGENAY/ PERRIGNY

FETES / ANIMATIONS

Samedi 27/09 : Concert Ensemble Vocal « Curva Via » – Eglise de TURNY à 20h30

(entrée libre - libre participation)

Dimanches 28/09 : Guinguette au bord du lac de Saint Ange à BUSSY EN OTHE

(14h30 – Coupole desANGES tél 03 86 91 98 00)

Samedi 27/09 : Moto Cross de BRIENON (Les Morillons)

Samedi 04/10 et dimanche 05/10 : Exposition artistique à ARCÈS – sculpteurs, peintres

(atelier de Censiers), photos anciennes (salle des fêtes)

Salon d'automne à MIGENNES (habitat, gastronomie,

artisanat)

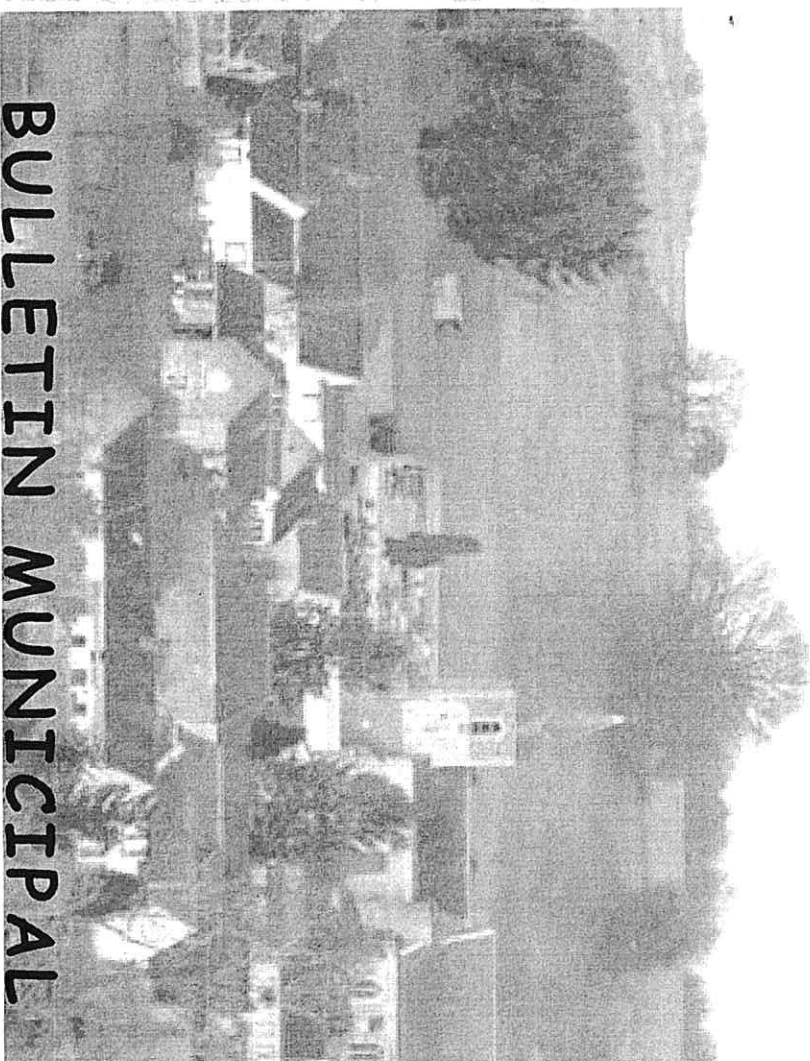
Du Mercredi 1/10 au mardi 07/10 : Bourse aux vêtements (salle des fêtes de BRIENON)

Dimanche 09/11 : Jeux de société (salle des fêtes de BRIENON)

Dimanche 16/11 : Foire de la Sainte Catherine (Brienon)

Dimanche 21/12 : Concert de la Chorale Saint Loup (15h - Collégiale de BRIENON)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



BULLETIN MUNICIPAL DE BELLECHAUME

Horaires d'ouverture de la mairie
Mardi : de 17h à 18h / Mercredi, Jeudi : de 10h à 12h / Vendredi : de 14h à 19h
Tél 03 86 43 14 82
mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

Ramassage des déchets recyclables
(sacs jaunes et bleus disponibles gratuitement en mairie)
Oct. : 02, 16, 30/10
Nov. : 13, 27/11
Déc. : 11, 26/12

Horaires d'ouverture de la nouvelle déchèterie (Route de saint Florentin)
Gravats, déchets verts, appareils électriques, huiles et pots de peinture, pneus, encombrants
Mercredis et Vendredis. : 14h-17h
Samedi : 9h-12h/14h-17h
(du 01/04 au 30/09 mêmes jours mais fermeture à 19h)

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES
Assistante sociale :
Melle BONARD au 03 86 92 08 00
Repas livrés à domicile :
CCAS de Briennon tel : 03 86 56 09 40
Association d'aides à domicile :
Tél 03 86 56 10 84
10h à 12h - Tél : 03 86 91 09 17

Permanences du conciliateur de justice
Mairie de Joigny tous les 1ers jeudis du mois de 10h à 12h
CCAS de Migennes (75 avenue Jean Jaurès) : tous les 3èmes jeudis du mois de 10h à 12h

DEPANNAGE ELECTRICITE (EDRF)
0 810 333 089
SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTES A REGLER VOS FACTURES D'ENERGIE OU D'EAU
Contactez l'assistante sociale de secteur pour déposer un dossier au Fonds d'aide pour le logement (Conseil général)

Prochaine réunion de la commission cantonale :
13/10/2008 à 19h30 à BRIENON (salle des Tanneries)

FETES COMMUNALES ET MANIFESTATIONS PREVUES jusqu'en décembre 2008
05/10 : repas du club des loisirs (sdf)
19/10 : loto de l'amicale des enfants (sdf)
15/11 : soirée choucroute (sdf)
13/12 : Noël des enfants (sdf)

Bulletin municipal de Bellechaume
Semestriel - tirage : 250 ex - Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME - mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.
Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Mars 2009.

Demandes et renouvellement de passeports et cartes d'identité
Nous vous rappelons que les délais s'allongent avant les congés (comptez 3 semaines pour une carte d'identité et 1 mois et ½ pour les passeports).

Pièces à fournir : copie acte de naissance, 2 photos, justificatif de domicile et de nationalité française si celle-ci n'est pas indiquée dans l'acte de naissance, chèque de 60 € à l'ordre du Trésor Public (pour les passeports seulement, 30 € pour les 16-18 ans, gratuits pour les - de 15ans)

Relevé des compteurs d'eau
L'agent communal se présentera de fin août à fin septembre à vos domiciles pour relever les compteurs (facturation octobre). Merci de dégager l'accès des regards, et de prendre contact en mairie si vous pensez ne être présent pendant cette période. Pensez également à signaler les éventuelles fuites.
TARIFS 2008 : M3 : 0.65 € / Abonnement : 25€ / Taxe pollution : 0.277 €/m3

Demandes de bourses scolaires (à retirer en mairie)
Pour le secondaire : jusqu'au 15/10/08
Pour l'enseignement supérieur : 15/11/08

Réservation du bois d'affouage
Merci de faire connaître en mairie votre souhait de réservation (5 stères maximum par foyer) à partir du 23/11/08. Tarif 2008* : 20 € le stère.
Inscription sur les listes électorales
A compter du 01/09/08 et jusqu'au 31/12/08, les nouveaux arrivants et ceux qui ne l'ont pas encore fait peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour 2009, auront lieu les élections européennes (juin).

Commemoration du 11 Novembre
La population est invitée à se joindre à l'équipe municipale et aux pompiers de Bellechaume pour la cérémonie du 11/11/08. RDV à 11h au Monument aux morts. Un vin d'honneur suivra au Café Le Cheval rouge.

RAPPEL TARIFS 2008

Location de la salle des fêtes
Pour les résidents 175 € les 2 jours (caution 235 €) - Contactez Mme Gomez au 03.86.43.11.49

Concessions cimetièrre
30 ans : 117 €/ perpétuelle : 270 € / case colombarium : 777 €
* tarif 2009 encore non voté par le conseil

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...
Nous ont malheureusement quitté depuis janvier
Jean DENIS décédé le 28/12/2007 dans sa 82^{ème} année - Jeanne PARIGOT Veuve MARTIN décédée le 21/06/2008 dans 92^{ème} année.
Bienvenue aux nouveaux nés
Renaud GIBOIN né le 02/02/2008- Gwendoline LECLERCQ née le 10/04/2008 - Juliette GLOWACKI née le 30/06/2008 - Clarisse CARRE-GOUSSOT née le 07/07/2008 - Marion BOURGET née le 30/07/2008 - Shanel STERLE née le 20/08/08.
Se sont unis à Bellechaume
M. Stéphane CERNELA et Melle Sarah PAULMIER le 23 août 2008

Invitation



Le Maire et le conseil municipal
De Bellechaume

sont heureux de vous convier

à la CEREMONIE DES VŒUX POUR L'ANNEE 2009

qui aura lieu le
lundi 26 janvier 2009 à 19h
à la salle des fêtes.

Une occasion pour tous les nouveaux et anciens habitants de Bellechaume de se retrouver et faire connaissance autour du verre de l'amitié... Venez nombreux !



Ce bulletin est le vôtre : à vous de le baptiser !

Le premier numéro de ce bulletin municipal n'a pas encore trouvé de nom. Il nous semblait en effet important de faire participer tous les habitants de Bellechaume à sa création en vous demandant de choisir vous-mêmes. Alors voici quelques propositions et à vos votes*

- 1 - Du côté de Bellechaume
- 2 - Le petit Bellechaumier
- 3 - Le p'tit journal de Bellechaume
- 4 - C à Bellechaume

* 0,34 € l'appel hors coût du SMS. Mais non, on plaisante, laissez juste un mot dans la boîte aux lettres de la mairie (-;-)

Sommaire

INFOS PRATIQUES	2
LE MOT DE L'EQUIPE MUNICIPALE	3
ACTUALITE	4
EVENEMENT	5
Ouverture de la nouvelle déchèterie	
ALBUM PHOTOS	6
LE PETIT CAHIER DES ASSOCIATIONS	7-10
ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES ..	11
ZOOM SUR	12
Les deux commerces du village	
UN PEU D'HISTOIRE ..	13
La pierre du Professeur Ramon	
A BELLECHAUME COMME ALLEURS ..	13
Résultats du recensement 2007	
A RETENIR	15
ETAT CIVIL	15
CASE PASSE PRES DE CHEZ VOUS	16

Avec 2008 une nouvelle équipe municipale a pris en charge la gestion de la commune renouvelant le conseil avec 5 nouveaux membres. Parmi les projets que cette nouvelle équipe avait à cœur de faire vivre, est revenu naturellement celui de la parution d'un bulletin municipal pour vous informer de ce qui se fait dans notre village et aussi vous présenter ses différentes associations que je remercie au passage pour la vie qu'elles y apportent.

Pour ce premier numéro j'ai donc invité chacune d'entre elles à rédiger un article afin de mieux vous les faire connaître et peut être vous inciter à davantage vous investir dans les manifestations qu'elles organisent.

Mais nous voulions également faire de ce petit journal un moyen de liaison entre les habitants et leurs élus afin d'apporter plus de transparence dans la façon dont le budget communal est géré, et vous informer de l'évolution des grands projets d'aménagement ou des travaux sur la commune. Ainsi pour cette année, outre l'important dossier de l'assainissement collectif dont l'avancée dépend du déblocage des subventions nationales, le conseil aura également à revoir la carte communale afin d'élargir sa zone constructible. Pour ce qui est des travaux de restauration des bâtiments communaux plusieurs chantiers sont d'ores et déjà actés par le conseil comme la réalisation d'une nouvelle façade pour la boulangerie ainsi que l'aménagement de 5 ou 6 places de stationnement face à la boutique ; la pose de trottoirs sur le bas de la rue de la Voie Creuse, ou encore la rénovation complète du logement communal au 39 rue du Pr Ramon.

Enfin, et avant de vous laisser faire connaissance avec ce nouvel outil d'échange dans le village, je profite de cette tribune pour souhaiter bon courage et réussite à tous les conseillers bien souvent sollicités avec de nombreuses réunions de travail pour mener à bien ces dossiers, ainsi qu'à tous les habitants pour leurs propres projets. Bonne lecture à tous.

L. DELMOTTE,
maire de Bellechaume

Le Cheval Rouge (café)



Le café est le plus ancien commerce du village. Portait de son actuel propriétaire, Patrick PRINCEN (à droite de son fils sur la photo).

Depuis quand tenez-vous ce commerce ?

Exactement depuis le 2 janvier 2000. Ce n'était pas mon métier, et c'était mon premier café, mais je suis fils et petit fils de cafetier dans l'Aube. Et puis j'ai fait ma carrière dans l'armée en restauration, alors c'était un milieu familial.

Qui sont vos clients ?

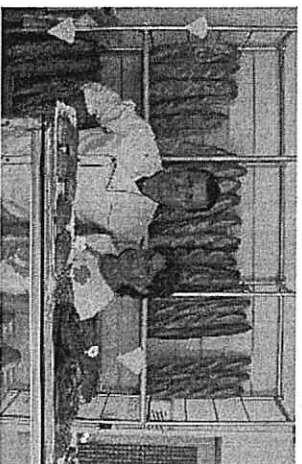
Cela dépend. Pour le bar et le tabac, ce sont surtout des gens d'ailleurs, qui s'arrêtent sur leur chemin. Très très rarement des touristes. Par contre les habitants du village viennent plutôt pour les services de proximité, la presse, les bouteilles de gaz, et depuis 2 ans, le service postal. Je suis également relais du Crédit Agricole pour la distribution d'argent liquide. Ca c'est un service qui marche pas mal le week-end surtout depuis que je suis équipé d'un lecteur de carte bleue, cela simplifie le retrait.

Quels sont les nouveaux services que vous proposez ou souhaiteriez proposer ?

C'est vrai que la chute des ventes de tabac m'amène à réfléchir à de nouveaux services. Comme je suis passionné depuis longtemps d'informatique, et que j'ai déjà un ordinateur connecté à internet dans ma salle de café pour renseigner les clients à l'occasion, j'envisage éventuellement de mettre en place un service de connexion internet payant.

Jours et horaires d'ouverture / Tél : 03 86 43 14 05
Du lun. au sam. (sauf mercr.) : 7h30-13h / 16h-19h30
Dimanche 10h-13h / 16h-19h

Boulangerie Charbonneau et Fils



La boulangerie du village vient d'être reprise après plus d'un an de fermeture par Thierry et Fabienne CHARBONNEAU. Portrait.

Depuis quand tenez-vous ce commerce ?

Nous avons ré-ouvert le 6 décembre 2007. Nous cherchions à nous installer dans l'Yonne. On a d'ailleurs failli passer à côté, la CCI nous ayant dit que c'était déjà repris. On a appelé directement la mairie pour vérifier...

D'où viennent vos clients ?

D'un peu partout, du village bien sûr, mais notre emplacement nous amène des clients de partout. Et puis j'ai commencé les tournées à Paroy, Brion. Par contre je ne livre que 3 personnes sur Bellechaume, les personnes âgées préfèrent venir en boutique voir ce qu'il y a, discuter. Les gens prennent le pain pour leurs voisins. On est épatés par tant d'entraide.

Quels sont les nouveaux services que vous proposez ou souhaiteriez proposer ?

Pour l'instant boulangerie, pâtisserie, gâteaux à la commande (anniversaires, mariages, etc), un peu d'épicerie dont profitent surtout les habitants secondaires. Nous espérons de meilleures ventes pour l'épicerie, mais le faible débit ne nous permet pas de baisser les prix et limite le choix (nous avons arrêté de faire du surgelé par exemple). Nous commençons à faire des plats-traiteur à la commande. Et puis on répond déjà à d'autres demandes, comme des poulets rôtis au four à pain ...

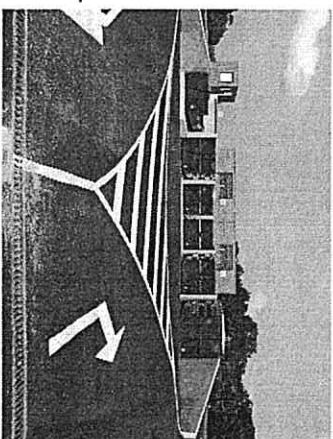
Jours et horaires d'ouverture / Tél : 03 86 43 18 27
Du lundi au dim. matin : 5h-13h30 / 16h-19h30

Une nouvelle déchèterie intercommunale

Inaugurée le 02 août dernier, la nouvelle déchèterie intercommunale (Bellechaume- Brienon-sur-Armançon, Chailley, Champlost, Esonn, Hauteville, Mercy, Paroy-en-Othe, Turry, Venizy) se trouve sur la RD 943 en direction de Saint Florentin (prendre le petit chemin à droite jusqu'au pont, en face de la scierie DUFFARD).

Elle met à la disposition des habitants des bennes de tri pour les déchets suivants :

Les gravas inertes : pierres, briques, tuiles, béton, ... / **Les encombrants non métalliques, tout-venant** : meubles, canapés, matelas, moquette, bois-traités, menuiseries, placoplâtre, laines de verre, laines de roches, vitres, miroirs
Les cartons : uniquement les cartons d'emballages (type carton de déménagement pliés et ficelés) / **Les papiers et autres cartons** : uniquement les cartonnets d'emballage et les journaux, revues, magazines, publicités / **Les déchets verts** : tonnes de gazon, branches, (longueur maxi 1,5 m, diam 10 cm), feuilles mortes / **La ferraille** : objets et matériel majoritairement métalliques, sommiers, fonte, tôles / **Le verre** : uniquement les bouteilles et les pots en verre (yaourts, port en verre), bocaux, flacons / **Les emballages en mélange** : uniquement bouteilles et flacons plastiques, les boîtes en métal et les bricks alimentaires / **Les huiles moteurs** : uniquement les huiles issues de la vidange des moteurs / **Les déchets ménagers spéciaux** : les batteries, les restes de solvants et de peintures, herbicides et pesticides, bombe aérosols toxiques, piles, cartouches d'imprimantes, néons ... / **Les pneumatiques** : (cycles, voitures, sans jante). Les pneumatiques des professionnels ne sont pas acceptés.



Sont par contre interdits : Les ordures ménagères (collecte en porte à porte), les déchets industriels, les pneumatiques des professionnels, les déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin), les fruits, les cadavres d'animaux, les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement (inflammables, toxiques, corrosifs, explosifs), les radiographies, les médicaments, les déchets de soins particuliers (seringues). Il est impératif d'apporter des déchets préalablement triés.

Limite de dépôt par habitant : - 2 kg maximum de déchets spéciaux / semaine/ foyer
- 1m3 des autres déchets

Horaires et modalités d'accès : Mercredis et Vendredis de 14h à 17h, Samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Se présenter muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Depuis 1977, le club des loisirs continue « son petit bonhomme de chemin »

Créé pour favoriser la rencontre entre les générations, remédier à l'isolement des personnes retraitées et développer des liens d'amitié. Depuis sa création, les divers présidents et leurs conseils d'administration qui se sont succédé à sa tête ont su tenir ces objectifs. Actuellement ce sont près de 120 adhérents (dont 40 venant de villages voisins) qui participent aux activités proposées par le club : sorties, club de lecture (une fois par mois), gymnastique (tous les mardis à 18h30), balades, visites diverses (entreprises, SNCF), repas, spectacles, voyages, etc.

Depuis quelques années, nous parvenons même à nous tenir au rythme d'une activité principale organisée par mois (1).

En dehors de ces animations régulières, le vide-greniers, organisé en juillet, reste l'une des manifestations incontournables du club. D'abord parce qu'elle représente une part importante de son financement annuel, et d'autre part parce qu'elle mobilise pour son organisation jusqu'à 50 bénévoles, adhérents ou non, que je remercie particulièrement pour leur aide. La version 2008 fut épatante : beau temps, nombreux exposants, excellente ambiance.

Notre sympathique et actif président, Guy PIGEON, ayant du démissionner pour raison de santé, j'assure, en tant que Vice-présidente, la responsabilité du club jusqu'à l'Assemblée générale en janvier 2009.

Pour conclure cette présentation du Club des loisirs de Bellechaume, je dirais que, c'est un club, oui, mais sa porte est grande ouverte pour vous accueillir. Amitiés.

Thérèse DELMOTTE, Vice-présidente

(1) Programme des animations jusqu'en décembre 2008

05 octobre 2008 : Repas du club.

Fin octobre 2008 : Après-midi avec rétro-projection sur les sites archéologiques de la région.

15 novembre 2008 : Soirée Choucroute, ouverte à tous.

En décembre 2008 : Goûter de Noël offert aux adhérents.

En janvier 2009 : L'Assemblée générale est l'occasion de partager une galette des rois.

Amicale des enfants (loto, Noël des enfants, carnaval)

Pdtte : Marielle GAMBAPAILLERY 03 86 43 13 16

Club des loisirs (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Vice-pdtte : Thérèse DELMOTTE 03 86 43 15 61

Amis de Bellechaume (stock cars)

Pdt : Louis DELMOTTE 03 86 43 15 61

Amicale des Sapeurs pompiers (Feu de la St Jean)

Pdt Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

Association de chasseurs de Bellechaume

Pdt : Stéphane DELMOTTE 03 86 43 11 71

Les Amis de Bellechaume : Organisateur du grand prix annuel de Stock Cars

Cette association qui a été créée depuis plus de 50 ans par Roger LAVAL a pour unique vocation d'organiser le grand prix de Stock Cars de Bellechaume. Cette compétition annuelle – qui se tient en principe le dimanche suivant l'Assomption – réunit entre 1200 et 1500 personnes et est l'occasion pour tout un village de se mobiliser autour d'un événement autant sportif que spectaculaire. Cette année encore, les 1320 visiteurs accueillis n'ont pas boudé leur plaisir devant les impressionnantes cascades réalisées par des coureurs professionnels venus de tout le pays.

Mais le grand prix de Stock Cars de Bellechaume c'est aussi une occasion de réunir une soixantaine de bénévoles (à 90% de Bellechaume), et de solliciter l'aide de toutes les autres associations du village pour organiser une manifestation qui fait connaître le nom de Bellechaume bien au-delà de notre département.

La recette de cette manifestation (environ 13000 €), une fois déduits les frais d'organisation et un repas ou un spectacle offert aux bénévoles pour les remercier de leur investissement personnel, revient d'ailleurs tout naturellement à la commune. Les bénéfices sont reversés sous forme de subventions aux autres associations du village, et Les Amis de Bellechaume financent la moitié du feu d'artifice tiré chaque année sur notre commune. Enfin chaque « ancien » (+ de 70 ans) de la commune reçoit de l'association un don de 10€ pour les fêtes de fin d'année. Espérons que cette grande fête continuera encore bien des années. Et nous vous donnons d'ailleurs d'ores et déjà rendez-vous au dimanche 23 août 2009 pour la 54^{ème} édition !

Les membres du Bureau

L'association des chasseurs de Bellechaume

L'association créée en 1961, a la particularité de réunir chasseurs et propriétaires des terrains de chasse. Elle a totalement modifié ses statuts et son règlement en 2003 pour renouveler les accords des propriétaires (appelés «apports») autorisant la mise en place de plans de chasse sur leurs propriétés et leurs bois. Cette distinction fait qu'elle a pour but évidemment d'organiser la chasse en plaine et surtout au bois (pour les bois communaux un bail de 6 ans a été signé avec la commune), mais tout en responsabilisant les pratiquants au respect des lieux et à la volonté de leurs propriétaires. Ainsi, les membres de l'association consacrent 2 jours par an pour entretenir eux-mêmes les chemins forestiers empruntés (élagage et débroussaillage) et ont la charge de la destruction des nuisibles.

Pour la saison 2008/2009, nous comptons 30 adhérents. Nous leur proposerons dès le 19 octobre 2008, de se retrouver chaque dimanche pour la chasse aux grands gibiers (chevreuils, sangliers cervidés). Nous aurons d'ailleurs cette année l'honneur de compter parmi nous notre doyen, Roland BLONDEAU (1), 94 ans, qui a chassé pour la première fois en 1937 et a reçu en avril dernier lors d'une cérémonie bien émouvante la médaille de la Fédération Départementale de Chasse de l'Yonne (FDCY). La chasse, le repas du midi, le « tableau de chasse » sont autant de moments de grande convivialité entre jeunes et anciens. Critiquée par certains, elle apporte pourtant à ceux qui s'y adonnent, plaisir et amitié. C'est une passion et pour les chasseurs, c'est une bonne chose.

Les chasseurs
(1) au centre de notre photo, entouré à gauche par S. DELMOTTE, président de l'association des chasseurs de Bellechaume, et à droite, par A. LETOQUEU (FDCY).



L'amicale des sapeurs pompiers



Comptant 11 membres, soit l'ensemble des pompiers volontaires de Bellechaume, cette association contribue avec un succès grandissant à l'animation de notre village avec la soirée du « Feu de la Saint Jean ». Mais l'Amicale c'est aussi ne l'oublions pas, une association qui contribue par son fonctionnement à acquérir des équipements supplémentaires pour nos pompiers dans leur action de secours au quotidien.

Bientôt décembre... et notre traditionnelle visite chez vous pour la vente des calendriers : nous comptons sur votre générosité à tous !
Pierre BOUROTTE, Président

L'amicale des enfants de Bellechaume

Notre association est la continuité de la Caisse des Ecoles. Elle est composée d'une dizaine de bénévoles, régulièrement renouvelés en fonction de l'âge de nos enfants... Les visages changent, mais la bonne humeur reste !

Nous organisons tout au long de l'année diverses manifestations, dans le but de financer les cadeaux de Noël distribués aux plus jeunes (de 0 à 7 ans), ainsi que le « voyage » des plus grands (de 8 à 14 ans).

En dehors des subventions reçues de la mairie et de l'association organisatrice du Stock cars, que nous tenons à remercier au passage, nous essayons de récupérer un maximum de fonds lors de nos manifestations... Alors nous comptons sur votre participation à la soirée dansante, au loto annuel ou ne serait-ce que lorsque les enfants défilent dans les rues pour le carnaval. Notre but est de vraiment offrir des cadeaux de qualité à vos enfants et de leur faire passer des moments très agréables tous ensemble... Cette année, les plus grands ont pu profiter par exemple d'une séance de cinéma, d'une partie de bowling, d'un pique nique... et d'ondées continues !

ALORS VENEZ NOMBREUX AU LOTO du 19 octobre et réservez dès maintenant votre après-midi du 13 décembre pour le Noël des enfants.

Toute l'équipe vous attend : Marielle, Frédérique, Sophie, Magali, Sylvie, Fabienne, Sandrine, Aude, Jean-Michel, et autres coups de mains...

Programme des manifestations organisées par l'Amicale des enfants

En février – mars 2009 : Défilé du carnaval

Début avril 2009 : Soirée dansante

Le 19 octobre 2008 : Loto

Le 13 décembre 2008 : Distribution des cadeaux aux enfants avec la visite du Père Noël (le vrai !!!) avec un spectacle et un goûter

Mai-juin 2009 : Voyage des plus grands

Spectacle de danse présenté lors du Noël des enfants 2007
Mis en scène par JEAN-MICHEL (assisté d'Antoine) et chorégraphié par ELOÏSE-au fond à droite sur la photo- que nous remercions chaleureusement.

